

Entérocoque résistant à la vancomycine



Mise à jour
08/11/2024

Autres dénominations
VRE/ERG/ERV

Informations relatives à
CMS et soignants indépendants

Résolu

Flambée de VRE au CHUV

Déclenchée le 29/05/2024

Résolu

Epidémie VRE à l'Hôpital de Morges (EHC)

Déclenchée le 09/04/2024

Flambée

Epidémie de VRE en cours à l'Hôpital de Morges (EHC), CTR d'Aubonne et de Gilly

Déclenchée le 17/01/2025

Epidémiologie

Agent infectieux

Réservoir

Homme

Mode de transmission

-  par contact direct entre patients
 -  par l'intermédiaire du personnel (mains)
 -  par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)
-

Période d'incubation

Variable

Durée d'infectiosité

Durée du portage (très variable: quelques semaines à plusieurs mois). Peut être prolongée chez un patient immunocompromis

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L'application des Précautions Standard est suffisante

Suivi microbiologique

Contrôle de la colonisation (portage):

Si portage du VRE remonte à plus de 6 mois(= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage, en accord avec l'unité cantonale HPCI

-  frottis rectal (avec matière fécale visible), culture d'urine si sonde et autre site colonisé
 -  si résultat du 1er frottis négatif, faire un 2ème frottis à J 7
 -  si résultat du 2ème frottis négatif, faire un 3ème prélèvement par une culture de selle à J 14
-

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Privilégier le matériel à usage unique (UU)
 -  Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
-

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques.

Lors des soins à domicile ou de soins ambulatoires chez un patient présentant des diarrhées: port d'une blouse de protection pour les soins avec un **contact direct au patient**

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

Utiliser le détergent/désinfectant usuel

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
 -  A domicile, en présence de diarrhées: désinfection quotidienne des sanitaires avec de l'eau de javel 0.5% (du commerce)
 -  Lors de la levée des mesures ou au départ du patient:
 -  Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
 -  Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
 -  Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement
-

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

Déclaration des nouveaux cas à l'Unité cantonale HPCI

Déclaration au médecin cantonal

Les flambées, dès > 1 cas microbiologiquement documenté

Autre information

VD

Flyers/plaquette d'information destinée au patient porteur de BMR
